

116^e

CANAL

 **EVENEMENTS** : La commune revit à plein poumons > **Page 2**

 **TEMOIGNAGES** : Histoire de nos sapeurs-pompiers > **Page 4**

 **ECONOMIE** : Tiers lieux, espaces de coworking, quels projets à Charavines ? > **Page 8**

 **CHEMINER EN SECURITE** : une responsabilité partagée > **Page 8**

 **PAYS VOIRONNAIS** : Appel à volontaires pour le conseil de développement > **Page 9**

Sommaire

2 VIVRE CHARAVINES

- 2-Événements :
La commune revit à plein poumons
- 3-Création d'un éco-site
Les arbres de la place Cluzel
- 4-Témoignages :
Un peu d'histoire de nos sapeurs-pompiers
- 5-Économie locale :
Tiers lieux, co-working à Charavines
Pass : économie locale
- 6-Édito
- 6-À vos appareils photo !

7 VIE MUNICIPALE

- 7-Le fil des projets
- 7-Les brèves
- 8-Zoom projet
Cheminer en sécurité
- 9-Coopérations
Intercommunales
Règlementation du lac
Conseil de Développement au Pays Voironnais

10 PLACE PUBLIQUE

- 10-Maîtriser notre avenir :
l'urgence du réveil

11 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 11- Des nouvelles des associations

12 AGENDA ÉTAT CIVIL

www.mairie-charavines.fr

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille, C. Millon, A. Bernard, M. Charlès, C. Hartmann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré, Guillaume Dalonneau, Nicole Delmas, Charlene Duthel, Jean-Louis Latsague, Sophie Provost-Payraud, Christelle Ravetto, Jérôme Serres, Nathalie Sibué.

Date de publication : juillet 2021

Tirage : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Photo de Une : Laurent Lasorsa

ÉVÈNEMENTS

LA COMMUNE REVIT À PLEIN POUMONS

L'assouplissement des contraintes sanitaires conjugué à l'arrivée de l'été voit un regain de dynamisme s'emparer de la vie communale. Le calendrier s'est chargé de plusieurs rendez-vous.

→ **Le 1^{er} troc aux plantes** a été organisé par notre guide composteur de la commission de l'environnement avec la participation des Jardins partagés, d'Anim Chara, du CCAS, des Guides composteurs du Pays voironnais et de l'Harmonica du lac pour la musique. Cette matinée a été l'occasion d'échanges de légumes, de fleurs et de plantes mais aussi de rencontres et de liens créés autour du jardin. Nous avons pu assister à une démonstration de broyage et de valorisation des déchets du jardin.



→ **Les ateliers citoyens** ont été déplacés de mars à mai et se sont tenus pour la 1^{ère} fois en plein air à la plaine d'accueil. Moment de partage et d'échange avec les habitants, ce rendez-vous reste prisé pour s'informer, s'exprimer, communiquer. Les ateliers présentaient de nombreux projets communaux : centre bourg, cheminements, bâtiment Comptoir, mais aussi des stands d'échanges avec l'association Pic Vert, le réseau citoyen du lac autour des questions du numérique, les jardins partagés, le service déchets du Pays Voironnais...

→ **Le marché des potiers** a fait sa halte bi-annuelle à la plaine d'accueil avec une vingtaine d'exposants et cette année 3 animations pour le plaisir du public: un musique, un ensemble de gamelans et une pièce de théâtre. Hélas l'orage est venu interrompre.



→ **La Fête de la musique** ne s'était plus tenue depuis 2 ans. Cette année, même le temps clément a été complice. 4 Groupes talentueux ont offert au nombreux public une soirée de qualité. Anim'chara et Chantelac ont été les partenaires de la commission animation et ont œuvré à la réussite de cette soirée. Le plaisir de se retrouver était palpable.

→ **Les chantiers** en différents lieux se poursuivent : l'aménagement du parking Cluzel, la collecte des eaux pluviales à Louisias (voir en P.7), la création de ralentisseurs au bas Guillermet et rue des Lilas, un collecteur d'eaux pluviales au Janin...



Le conseil municipal a décidé en réunion début juin de ne pas organiser de feu d'artifice en 2021. L'application stricte des contraintes sanitaires complexifiant trop l'organisation.

→ **Le festival Brassens** se tiendra en 100% plein air à la plaine d'accueil du 5 au 7 août prochain. Le programme complet est distribué conjointement à ce Canal.

NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

REFLEXION SUR LA CRÉATION D'UN ÉCOSITE À CHARAVINES

Dans le quartier de Bernardière/ route des lilas, la commune possède un ensemble de 1,2 ha de terrains. Depuis 2018 les Jardins partagés en occupent une partie et permettent aux habitants intéressés de pratiquer un jardinage individuel et collectif. Un autre terrain sert aux agents techniques de la commune à entreposer des matériaux et à broyer occasionnellement des branchages venant de l'entretien des espaces verts de la commune.

Ces terrains sont inconstructibles du fait d'un risque élevé de crue torrentielle. Une étude en cours évalue les possibilités de retenir le plus d'eau possible en amont des terrains par des aménagements et une renaturation du ruisseau. La municipalité réfléchit au devenir de ces terrains. Elle souhaite développer ce site d'une façon cohérente, lui donner une forte valeur environnementale et vise des aménagements et activités écologiques qui peuvent profiter l'un à l'autre tout en ayant un intérêt immédiat pour la commune, ses habitants et l'environnement.

La création d'éventuels bassins de rétention permettrait la création

d'un site naturel avec, au cœur, un plan d'eau et un ruisseau renaturalisé. Un tel biotope pourrait alors accueillir une biodiversité riche et constituer une réserve d'eau précieuse pour l'irrigation des parcelles cultivées en aval. Par extension, l'ensemble du site devrait s'inscrire dans un concept paysager écologique et attractif.

Dans une logique de production alimentaire biologique et locale, une partie conséquente du terrain pourrait être dédiée au maraîchage, éventuellement en combinaison avec un petit élevage. Les produits pourront être commercialisés en circuit court ou encore alimenter une éventuelle cuisine communale à venir.

Une autre partie du terrain serait dédiée à la prévention et la valorisation locale des déchets verts. Ainsi, les biodéchets des habitants et de la commune pourront être broyés ou compostés sur place. Le broyat et le compost produits pourront être récupérés par des habitants ou trouver une utilisation dans les Jardins par-



tagés ou dans le maraîchage. Toujours dans l'idée des circuits courts, il serait imaginable aussi de créer une petite ressourcerie sur le même site.

Un circuit de découverte et des animations et des formations (jardinage bio, biodiversité, préservation de l'eau, l'alimentation saine...) permettront aux citoyens d'approfondir leurs connaissances, de mieux cerner les enjeux actuels et d'adopter de nouvelles pratiques directement chez eux. Pour animer et gérer ce site, des emplois à caractère solidaire pourront être créés en même temps que ce site et permettre à des habitants à (re)trouver du travail par une démarche d'accompagnement ou d'insertion



LES ARBRES DE LA PLACE CLUZEL

Vous êtes assez nombreux d'avoir été très surpris par la disparition de plusieurs arbres sur le parking de la rue des bains. Ce parking a récemment été réaménagé pour optimiser la circulation et pour sécuriser les voies piétonnes. Il était prévu d'enlever le cerclage en béton au pied des arbres mais en le retirant les arbres se sont montrés si fragilisés qu'ils n'ont pas pu être préservés pour des raisons de sécurité. Mais nous pouvons vous rassurer : de nouveaux arbres seront plantés dès cet automne.



TEMOIGNAGES & PARTAGES

UN PEU D'HISTOIRE DE NOS SAPEURS-POMPIERS

Suite aux intempéries de 1972, la commune de Charavines fût fortement impactée par de violentes inondations : chutes d'arbres, débordement de ruisseaux et de nombreuses routes et terrains dégradés. C'est à ce moment-là que Maurice TOURNIER aidé de René MILLIAT avec Jacques RIBEAUD (Maire de l'époque) décidèrent de la création d'un centre de première intervention de sapeurs-pompiers.

Après de multiples réunions à la préfecture et à la direction départementale des services d'incendie, ce sont 12 Sapeurs-Pompiers charavinois qui s'engagèrent dans ce grand service d'entraide avec pour seul matériel un camion Renault 4/4 et quelques tuyaux armés de lances. Après l'achat de plusieurs matériels dans les années 1980, il fût décidé de l'achat d'un véhicule VSAB (ambulance) et d'un second véhicule tout usage qui faisait office de véhicule de secours routier avec matériel de désincarcération. Tout ce matériel était financé à l'époque par la municipalité de Charavines avec l'aide de l'argent de l'amicale des pompiers (collecte calendriers et différentes manifestations organisées par nos pompiers).

Suite au départ sur Rives du Lieutenant TOURNIER pour raison de déménagement en 1980, c'est Claude ROMET qui assura la fonction de Chef de centre. Après quelques semaines de formation dans les centres de RIVES, VOIRON et GRENOBLE, nos sapeurs-pompiers bénévoles étaient opérationnels pour leurs différentes missions (4 à 5 semaines étaient nécessaires et cela se passait souvent en 5 ou 6 samedi). Les manœuvres mensuelles aidaient aussi à se former et à s'entraîner.



En 1994, Claude ROMET atteint par la limite d'âge céda son poste de Chef de centre à Jean Paul BREILLER. Puis ce fût le temps de la départementalisation où tout alla très vite. La commune dût céder la caserne et tout le matériel au Département, les pompiers eux aussi ne dépendaient plus du Maire mais du service départemental d'incendie et de secours. La sirène avait arrêté de sonner depuis plusieurs années et tous les sapeurs-pompiers étaient équipés d'un appareil sélectif (le fameux « BIP »).

Beaucoup de changement pour tout le monde tant au niveau de la gestion que de l'organisation mais aussi du matériel plus récent. La formation s'intensifie et ce sont aujourd'hui plusieurs heures voir plusieurs semaines de formation et de recyclages qui sont nécessaires à un sapeur-pompier pour rester opérationnel.

Le Lieutenant Jean Charles PORTAL prit la succession de Jean-Paul BREILLER au début de l'année 2008 suite au regroupement des centres de Charavines et de Chirens en 2006. Les Sapeurs Pompiers de Charavines assurent aujourd'hui près de 200 interventions annuelles sur Charavines, Billeu, Le Pin et en renfort les communes voisines.

Si vous, vous êtes intéressés pour venir les aider, vous serez les BIENVENUS.

TRIMESTRE en images



Fête de la musique



Record d'abstention pour les élections, signe d'une grande crise de confiance à l'égard des institutions.



Les jardins partagés en pleine abondance !



Les écoles de voiles ont repris leurs activités estivales.



Le site de la plaine d'accueil connaît cet été encore, une grande fréquentation.

TIERS LIEUX, ESPACES DE COWORKING

quels projets à Charavines ?

L'épidémie et le fort développement du télétravail ont généré un mouvement de promotion de ce qu'on appelle couramment des « tiers lieux » ou « espaces de coworking ». Ce sont des espaces dédiés à des professionnels, indépendants ou salariés en télétravail, alternatives régulières ou ponctuelles au travail à domicile. Le Conseil Départemental vient de décider de lancer un plan « tiers lieux ». L'analyse des expériences existantes en la matière met en évidence des modèles économiques fragiles, peut-être viables dans de grandes agglomérations, mais pas dans un environnement tel que celui de Charavines. Pour autant sans doute des besoins existent-ils. La commune souhaite explorer la piste d'accompagner l'émergence d'une diversité de lieux associés à d'autres fonctions : locaux commerciaux, associatifs, « Comptoirs »...

Dans un premier temps un inventaire des besoins est nécessaire. Si en tant que professionnel(le) (travailleurs indépendant ou salarié(e) en télétravail) vous êtes vous-même confronté(e) à un besoin d'espace de coworking nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

Vous avez personnellement besoin d' un espace de coworking à Charavines, faites-vous connaître en mairie !



PASS ÉCONOMIE LOCALE, PREMIERS RETOURS DES COMMERÇANTS

La consultation des commerçants se poursuit. D'ores et déjà les commerçants suivants ont validé la convention leur permettant d'encaisser les pass comme moyens de paiement : le Petit Casino, Epices & Nous (épicerie bio vrac), la Cave du Val d'Ars la Grande Pharmacie du Lac, Styl' Couture (& fleuriste) et les restaurants Sited Snack et de la Plage de Charavines. Les commerçants souhaitent plutôt des campagnes de souscription (quinzaines commerciales) au printemps et pour les fêtes de fin d'année. **Le lancement officiel aura donc lieu cet automne.**

La commune va poursuivre la consultation en direction des restaurants et autres acteurs économiques. Tous les acteurs économiques implantés sur la commune peuvent bénéficier de la convention et des pass. A terme le dispositif pass économie locale fusionnera avec les pass « associations » déjà mis en œuvre depuis deux ans, avec une même grille tarifaire et de mêmes modalités de mise en circulation.



C'EST NOUVEAU À CHARAVINES !

Cette rubrique s'adresse à toute personne ou entreprise qui souhaite communiquer sur une nouvelle activité.

La règle est la suivante : l'information doit être très brève (1 ligne ou 35 mots au maximum), 1 parution unique.

Seuls doivent figurer le nom, l'objet de l'activité et un n° de téléphone ou adresse mail ou site Internet

Les propositions sont à adresser à : **mairie@mairie-charavines.com**

La parution se fera après validation par le comité de rédaction.

LE RESTAURANT "C'L'ESSENTIEL"

propose sa création :
La "Chara'binch" une gamme de 4 bières brassées avec passion et pour le plaisir du partage et de la découverte.

Lancement du projet à la rentrée selon le contexte sanitaire. Le programme sera diffusé début septembre.



Nous avons le privilège de vivre sur les rives d'un très beau lac. Cela confère à Charavines une forte attractivité dès les beaux jours. La notoriété croissante de notre marché et notre tissu commercial renforcent cette attractivité.

Si certains habitants se réjouissent de cette ambiance estivale, nombreux voient d'abord les nuisances qu'ils subissent : trop de bruit trop souvent, trop tard, stationnements saturés, poubelles qui débordent, incivilités...

L'écart de fréquentation de nos espaces publics entre la basse saison et les pics des dimanches caniculaires est tel qu'il met à mal tous nos dispositifs, qu'il s'agisse du dimensionne-

ment des poubelles ou de nos trottoirs encombrés de voitures. Un regard lointain sur la situation conduit parfois certains à suggérer des solutions qui seraient contre-productives ou inadaptées. Par exemple des stationnements payants ne peuvent équilibrer le coût de leur organisation que sur des sites permanents. Idem pour la plage payante : indépendamment de l'impact de la fermeture du dernier accès public au lac, les recettes ne couvriraient pas les coûts de mise en œuvre.

Toute la stratégie d'aménagement de la commune consiste à faire en sorte que cette attractivité ne profite pas qu'à quelques acteurs concentrés près des berges du lac mais qu'elle bénéficie

à tous les habitants. C'est le pari réussi de la plaine d'accueil et du kiosque qui permettent à la fois la programmation d'événements festifs et culturels tout en répondant aux attentes locales en matière d'animations et de terrains de jeux pour les enfants. C'est l'objectif du petit bâtiment Comptoir qui sera construit sur ce site, et dont les fruits viendront alimenter les caisses du CCAS et de nos associations. Et c'est l'ambition de notre projet de revitalisation du centre bourg, pour qu'il joue pleinement son rôle de second cœur de Charavines.

Je vous souhaite un très bel été.

Bruno Guillaud-Bataille
Maire

A VOS APPAREILS PHOTOS !

Cet espace est le vôtre !

Alors à vos appareils pour nous faire vivre le village !

Envoyez-nous vos clichés sur :

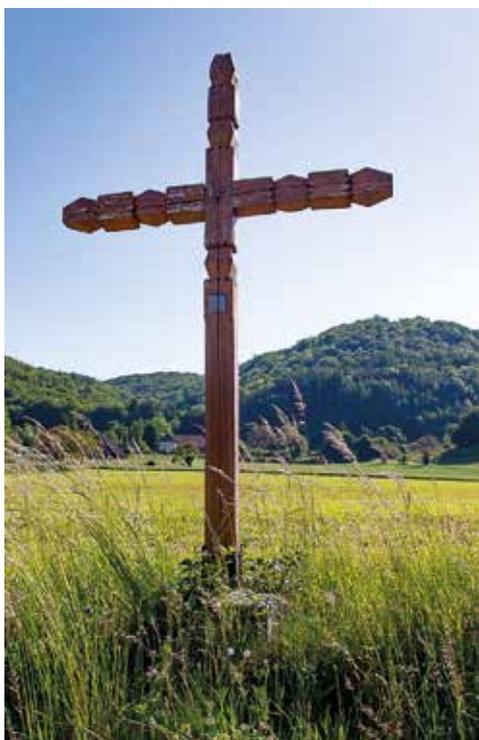
photos-canal@mairie-charavines.fr

En avril, nous avons proposé 2 thèmes au choix : un endroit de la commune que vous aimez particulièrement, ou un métier, une vue d'ensemble, un portrait un gros plan, etc. Nous avons retenu les photos de Jacques Romet et Fabrice Fayet et Laurent Lasorsa en 1^{ère} page.

Pour le N° 117 nous vous proposons de partager une photo de voyage, de vacances.

Reconnaissez vous cette croix ?

Sa localisation et quelques mots de son histoire vous seront donnés dans le prochain numéro.



Fabrice
FAYET



Jacques ROMET





FINANCEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

L'école Saint-Joseph est devenue une école privée sous contrat en 2017. Ce contrat passé avec l'Etat a mis la commune dans l'obligation de financer la scolarité des élèves selon le principe dit de la parité avec l'enseignement public s'agissant des élèves en élémentaire. L'obligation faite alors à la commune aboutissait à un montant bien moindre que les versements antérieurs, soit en moyenne 13 000 € par an. Pour ne pas pénaliser l'école privée le Conseil Municipal a alors décidé de compenser l'écart en lui garantissant un versement complémentaire de façon à préserver ce montant. En 2019 une Loi a rendu l'enseignement obligatoire dès 3 ans. Dans les faits cela ne change rien : en France depuis des décennies les familles scolarisent les enfants dès 3 ans. Cela ne change rien non plus du point de vue des charges financières de l'école. Cette disposition a toutefois pour conséquence d'étendre aux classes maternelles ce principe dit de parité et conduit l'école privée à solliciter auprès de la commune une revalorisation de sa contribution financière. La commune a alerté l'école sur le fait qu'une appréciation strictement comptable de la situation risquait d'aviver une rivalité des écoles que la commune ne souhaite pas voir s'instaurer. En séance de juin le Conseil Municipal a décidé de proposer à l'école privée : une augmentation de sa contribution de 20% à effectifs constants (effort très important de la commune dans un contexte de contraintes budgétaires croissantes); une prise en compte de l'évolution des effectifs assortie d'un plafond porté à 18 000 € et d'un plancher défini à 15 000 €.

En retour à cette proposition l'école demande à la commune une augmentation à effectif constant de plus de 60% avec un plancher à 17 000 euros et un plafond à 21 000 euros. Le conseil municipal examinera cette demande lors d'une séance d'automne.



UN NOUVEL ARRÊT DE CAR À MONTFOLLET

Suite à une demande des familles du hameau la commune a sollicité le Département et le Pays Voironnais pour la création d'un nouvel arrêt de car.

Voilà qui est fait.

LE FIL DES PROJETS

VIDÉO PROTECTION

- Réflexion ouverte
- Concertation ou pré-études
- Programme arrêté
- Maîtrise d'œuvre organisée
- Etudes achevées
- Marché lancé
- Marché attribué
- Travaux commencés
- Chantier livré
- Opération Soldée

Lors de sa séance juin le Conseil Municipal a examiné le plan de déploiement d'un dispositif de vidéo-protection.

Une consultation d'entreprise a été organisée et le conseil a pu analyser les différentes offres et solutions techniques proposées. Le marché sera signé une fois obtenues les réponses aux différentes demandes de subvention. Les sites envisagés sont : abords de la Salle des Cèdres, de l'Ecole élémentaire, de la Mairie/Eglise, centre bourg ancienne école, plaine d'accueil, carrefour office du tourisme et abords de la plage, carrefour avenue du Lac/rue Principale. D'autres sites sont prévus en tranches optionnelles, le déploiement dépendra du niveau des subventions obtenues. Le budget 2021 de la commune prévoit un reste à charge de la commune de 63 000 € (dépenses 108 k€ TTC, subventions 45 k€).

ENTRETIENS D'OUVRAGE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Réflexion ouverte
- Concertation ou pré-études
- Programme arrêté
- Maîtrise d'œuvre organisée
- Etudes achevées
- Marché lancé
- Marché attribué
- Travaux commencés
- Chantier livré
- Opération Soldée

Différents ouvrages de gestion des eaux pluviales sont à restaurer ou entretenir en surplomb du hameau de Louisias et de la rue des Arrondières et dans le secteur du Torchet : bassins, fossés, cunette.

Les travaux ont été attribués à l'entreprise Salvi TP. Total : 11 736 € TTC.

Les orages ont révélé d'autres points faibles de nos réseaux d'eaux pluviales urbaines. Des travaux seront à programmer en lien avec le Pays Voironnais qui a cette compétence.

CRÈCHE COMMUNALE

- Réflexion ouverte
- Concertation ou pré-études
- Programme arrêté
- Maîtrise d'œuvre organisée
- Etudes achevées
- Marché lancé
- Marché attribué
- Travaux commencés
- Chantier livré
- Opération Soldée

Le bâtiment de la crèche fait l'objet chaque année de travaux d'amélioration. Tour à tour ont été réalisés des travaux d'amélioration thermique, une petite salle d'éveil sensoriel, l'espace rangement, le réagencement de l'espace de change... Un nouveau programme de travaux est mis à l'étude. Il sera notamment examiné l'opportunité de créer un second espace extérieur clos, côté mairie. Avec le déménagement programmé de la mairie et du musée et la transformation de ce bâtiment en équipement socioculturel, le parc dit de la mairie va voir renforcée sa vocation intergénérationnelle. Un espace extérieur de la crèche visible depuis le parc y contribuera et permettra de renforcer la sécurisation de l'enceinte de la crèche.

EN RÉSUMÉ :

- ### PARKING CLUZEL
- Réflexion ouverte
 - Concertation ou pré-études
 - Programme arrêté
 - Maîtrise d'œuvre organisée
 - Etudes achevées
 - Marché lancé
 - Marché attribué
 - Travaux commencés
 - Chantier livré
 - Opération Soldée

- ### BÂTIMENT COMPTOIR
- Réflexion ouverte
 - Concertation ou pré-études
 - Programme arrêté
 - Maîtrise d'œuvre organisée
 - Etudes achevées
 - Marché lancé
 - Marché attribué
 - Travaux commencés
 - Chantier livré
 - Opération Soldée

- ### AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE
- Réflexion ouverte
 - Concertation ou pré-études
 - Programme arrêté
 - Maîtrise d'œuvre organisée
 - Etudes achevées
 - Marché lancé
 - Marché attribué
 - Travaux commencés
 - Chantier livré
 - Opération Soldée





CHEMINER EN SÉCURITÉ, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le ralentisseur tant attendu pour la traversée du Bas-Guillermet était à peine réalisé que la commune devait faire face à une vague de messages, certains se réjouissant de cette réalisation, d'autres la questionnant ou critiquant. Nouvelle preuve s'il en était besoin, que, décidément, il n'est pas facile de tenir compte de la grande diversité des attentes et des préoccupations des habitants !

Cheminer et sortir de chez soi en sécurité est une attente légitime, fortement exprimée par les habitants.

L'équipe municipale entend bien poursuivre la réalisation d'aménagements visant à réduire les vitesses moyennes de circulation et à offrir aux piétons des espaces de cheminement sécurisés. Rappelons toutefois que quel que soit l'aménagement, son efficacité n'est toujours que relative, il réduit les risques mais ne peut pas les éliminer à 100%.

Des plaintes quant à la vitesse de circulation excessive remontent d'un peu tous les quartiers, même de quartiers aux rues étroites très majoritairement fréquentées par les riverains eux-mêmes. Tout ne peut pas être fait en même temps. La commune doit organiser la programmation des travaux de façon à réduire les coûts des études et chantiers et à l'inverse essayer d'optimiser au mieux le bénéfice d'éventuelles subventions.



Pour les travaux à venir il sera défini deux grandes catégories :

- ✓ Les grands chantiers, appelant des phases d'étude importantes.
- ✓ Les petits aménagements dans les quartiers et hameaux.

S'AGISSANT DES GRANDS CHANTIERS UNE PREMIÈRE ÉTAPE VA ÊTRE LA CONDUITE D'UNE PRÉ-ÉTUDE POUR 5 SITES :

- ✓ L'avenue du Lac
- ✓ L'entrée Sud de la commune, rue Principale (depuis le carrefour Planbois jusqu'au carrefour avec la route d'Oyeu)
- ✓ L'entrée Nord de la commune, rue Principale (secteur Pagetière)
- ✓ La rue des Bains (notamment entre le carrefour de l'office du tourisme et le parking Cluzel)
- ✓ Le rond-point de l'office du tourisme et tous les cheminements aux alentours.

Pour chacun de ses sites il s'agira de clarifier les objectifs. Ils peuvent être : réduire la vitesse moyenne de circulation ; restaurer ou aménager une continuité piétonne conforme pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ; organiser la collecte des eaux pluviales ; accroître ou optimiser les stationnements ; embellir et végétaliser un cheminement...

Il est important de bien cerner les objectifs pour que le bureau d'étude

qui sera sollicité puisse rechercher des solutions techniques en rapport avec ces attentes. La phase de pré-étude doit permettre à la commune de hiérarchiser les priorités et de choisir parmi les différentes options, en tenant compte des coûts des projets.

S'AGISSANT DES PETITS AMÉNAGEMENTS DANS LES QUARTIERS ET HAMEAUX

La commune a déjà engagé un premier cycle de petits chantiers, achevés ou en passe de l'être à ce jour : le Janin, glissière Montée de Biliou, traversée du Bas-Guillermet, rue des Lilas... Des demandes remontent aussi pour la route d'Oyeu, la rue du Calvaire, la rue de Grolandière...

L'inventaire de ces situations sera complété lors des réunions par quartiers et hameaux qui seront programmées cet été et cet automne. Il sera proposé que les habitants riverains demandeurs des aménagements participent à la réflexion collective pour les concevoir.

ELUS RELAIS DES QUARTIERS ET HAMEAUX

Une première rencontre s'est tenue au Haut Guillermet en présence du maire, de Cathy Bressy, conseillère déléguée à l'urbanisme et Alexis Bernard, conseiller municipal. Nous remercions les habitants qui se sont libérés pour ce temps d'échange. Parmi les sujets abordés : le bruit de la papeterie, la sécurité de circulation dans la Montée de La Chapelle et diverses pistes pour embellir le hameau.



SÉCURITÉ DU TOUR DU LAC

Le poste estival de gendarmerie est installé à compter du 12 juillet. S'agissant de la plage de Charavines, la commune reconduit le recrutement d'agents d'accueil communaux pour veiller sur le site, 7 jours sur 7 de 11h à 18h; informer les baigneurs et appeler la gendarmerie autant que nécessaire. La Préfecture a refusé l'intervention d'une société de sécurité pour les week-ends telle que mise en place en 2020. Nous solliciterons donc une présence accrue des gendarmes.

FÊTE DU VÉLO

La fête du vélo organisée par le Département en lien avec les communes du tour du lac aura lieu le samedi 11 septembre. **Attention tout le tour du lac sera interdit aux voitures de 9h à 17h.**

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS DU TOUR DU LAC

Il aura lieu le **samedi 4 septembre**, salle des fêtes de Montferrat.

CULTURE AUTOUR DU LAC

L'enquête sur les pratiques culturelles diffusée dans les bulletins des communes du tour du lac (avec Canal n°115 pour Charavines) est encore en cours d'exploitation. Les résultats seront communiqués dans le n° de rentrée de Canal.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Suite à notre brève (Canal n°115) l'association Do Ré Mi Fa Sol Lac tient à rassurer ses adhérents et nous fait savoir qu'elle ne rencontre aucune difficulté d'organisation ou de financement. Dont acte.

COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

RÉGLEMENTATION DE LA BAINNADE DANS LE LAC : UN CADRE À CLARIFIER



Les quatre communes du tour du lac et le Pays Voironnais ont sollicité l'avis d'un conseil juridique concernant la réglementation de la baignade sur le Lac de Paladru. Celle-ci est régie par un arrêté préfectoral de 2014.

Cet arrêté définit le principe d'une interdiction générale de la baignade hormis pour les zones aménagées définies par arrêtés municipaux. Cette interdiction ne s'applique toutefois pas aux riverains, aux propriétaires du lac et leurs familles et amis.

L'avis du conseil juridique confirme l'analyse faite par notre commune. La rédaction de l'arrêté préfectoral semble présenter deux anomalies. A défaut la baignade est toujours libre et aux risques et périls des baigneurs. Toute interdiction doit être motivée, par exemple fondée sur des motifs de sécurité ou de préservation de l'environnement. Elle ne peut pas être générale.

Enfin, l'arrêté définit deux caté-

gories de population, les propriétaires du lac, leurs familles et amis d'une part, tous les autres d'autre part. Cette distinction n'est pas fondée s'agissant d'un arrêté de police.

Le lac étant privé la Société du Lac qui en est propriétaire dispose bien sûr de la faculté d'en réserver l'usage à qui elle veut dans les conditions qu'elle souhaite. Mais dans ce cas elle ne peut pas charger les communes ou l'Etat de veiller sur le respect de son règlement, elle doit elle-même mettre les moyens nécessaires pour signaler l'interdiction et la rendre effective.

Enfin, autre élément de complexité, le lac n'étant pas clos et les zones de baignade étant accessibles, la responsabilité des maires demeure malgré tout engagée. **Suite à l'avis du conseil juridique les communes souhaitent engager le dialogue avec la Préfecture puis avec la Société du Lac pour discuter des pistes envisageables pour faire évoluer cette réglementation.**

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS VOIRONNAIS : APPEL À VOLONTAIRES

Le Pays Voironnais va renouveler son Conseil de Développement. Cette instance consultative a pour vocation de renforcer les liens avec les habitants et de favoriser l'expression citoyenne. Sa composition comprendra un collège dit de « représentation territoriale » (Charavines disposera d'un représentant), un collège dit « d'acteurs locaux », représentant tous les champs sociaux ou professionnels (un appel sera lancé par le Pays Voironnais à la rentrée) et un collège de personnes



qualifiées nommées par le Président et les Vice-Présidents des pôles du Pays Voironnais. S'agissant de la représentation territoriale, si vous êtes volontaire pour faire le lien avec les habitants de la commune vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature au maire (bgbcharavines@orange.fr)

Même s'il n'y aura qu'un(e) représentant(e) le souhait de la commune est de voir se constituer un petit groupe relais d'habitants motivés pour s'intéresser aux compétences du Pays Voironnais : l'eau, les déchets, le développement économique, le transport...

CITOYENS D'ICI OU D'AILLEURS

MAÎTRISER NOTRE AVENIR : L'URGENCE DU RÉVEIL

Agir en citoyen et en consommateur responsables, comme plus largement en personne responsable, suppose de prendre conscience des conséquences de nos actes. Le vouloir est déjà une première étape. Mais dans quelles limites est-ce possible ? Quand j'achète tel ou tel produit, comment savoir si je ne suis pas indirectement en train de faire travailler des enfants dans des mines ici ou là ? Ne suis-je pas en train de consommer beaucoup plus que ma part de matériaux rares ? Ai-je une idée de la quantité d'énergie utilisée pour transporter ce produit, pour le fabriquer ? Nos vies quotidiennes sont

pleines de ces petits actes pour lesquels il est de plus en plus difficile de prendre la pleine mesure de ce que ces gestes anodins supposent comme technologies, matériaux, infrastructures, dépenses énergétiques, lois, organisation administrative, travail, coûts... Depuis des générations déjà nous nous sommes habitués à avoir de la lumière en appuyant sur un interrupteur, de l'eau en tournant un robinet, à déposer nos déchets dans une poubelle et ne plus nous en soucier. Aujourd'hui en deux clics nous communiquons avec l'autre bout de la planète ou de la rue, acheminons et recevons des masses d'information que nous n'avons même plus le temps de digérer. Et nous attendons la fibre avec impatience pour pouvoir encore augmenter la masse et la vitesse de ces échanges numériques.

morale : être responsable de nos actes, c'est-à-dire en connaître les conséquences.

✓ Au plan collectif nous ne croyons plus dans la capacité de nos institutions à améliorer nos vies, soit que la confiance est rompue, soit qu'elles n'en aient plus les moyens. Alors nous nous abstenons, nous nous replions sur nos vies, nos proches et sur nos plaisirs et nos soucis.

Comment sortir de cette situation ? Il n'y a pas d'issue sans un effort individuel et collectif pour mieux comprendre notre monde. Tout le monde ne peut pas produire ces efforts dans tous les domaines, nos journées et nos vies sont trop courtes ! Par contre nous pouvons tous contribuer, et trouver plaisir et intérêt à apprendre et à partager ce que nous apprenons.



Le numérique représente déjà plus de 10% de la consommation électrique mondiale

Cette hypercomplexité technologique (comment ça marche ? comment est-ce fabriqué ?) et institutionnelle (qui s'occupe de quoi ?) a deux conséquences majeures :

✓ Au plan individuel il nous est de plus en plus difficile d'appliquer ce principe élémentaire de la

Si nous voulons maîtriser notre avenir, nous devons nous réveiller !

La commune, à sa modeste échelle, souhaite aider à cet effort collectif. La bibliothèque ou le projet d'université populaire des savoirs et savoir-faire s'inscrivent dans cette exigence.



Le bruit court que la commune interdirait les soirées festives cet été, est-ce vrai ?

VOS ÉLUS VOUS RÉPONDENT...

C'est l'objet de cette rubrique.

Vous avez une question, une suggestion, vous souhaitez la rendre publique ?

Envoyez votre message à :

mairie@mairie-charavines.fr

ou bgbcharavines@orange.fr avec intitulé

« question pour Canal ». Merci !

Aucune nouveauté du côté des arrêtés préfectoraux ou municipaux. En lien avec les communes du tour du lac la gendarmerie a organisé une rencontre de sensibilisation et de rappel du droit à tous les gérants d'établissement. Le maintien durable de la vocation touristique de Charavines passe en effet par la prise en compte de la qualité de vie des habitants. Les nuisances sonores sont également le fait d'initiatives privées. Nous ne pouvons qu'inviter chaque particulier à faire preuve de respect vis-à-vis de son voisinage. En cas d'évènements familiaux et festifs exceptionnels le plus simple est de prévenir vos voisins en amont.



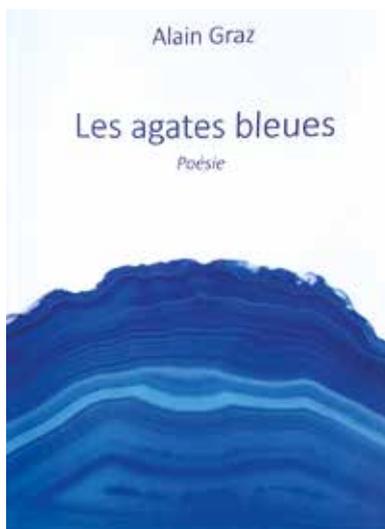


PROPOSER UN CHEMIN DE PHILOSOPHIE AUX ENFANTS

Écrire est un jeu (A. GRAZ)

« Ecrire est un jeu
Je m'amuse avec les mots.
Je ne suis pas sérieux.
Je dis un peu de moi,
Celui que je ne connais pas,
Qui manipule ma main et mes doigts,
Qui écrivent.
C'est ça la poésie
Laisser parler par les mots celui que je ne
connais pas,
Ou si peu.
Alors j'ai des aventures, des découvertes,
Des fortunes et même des surprises.
Ecrire est un jeu. »

Alain Graz « Les agates bleues »



« Ecrire est un jeu »... Un jeu simple ou exigeant ? Sérieux ou léger ? Que dis-je lorsque j'écris ? Est-ce moi, en somme, que je dévoile au travers d'une histoire, d'un poème ?

Car écrire, c'est poser des mots, des phrases, ... des idées. Écrire, c'est oser, c'est s'exposer, ... prendre un risque.

Etre « sérieux » ou non, se laisser entraîner, se laisser « manipuler » par cette chose profonde en nous... Pour une fois, lâcher prise et exprimer, s'exprimer... Dès lors, écrire pour quoi, pour qui ? Pour soi-même ? Pour l'autre ?

Ecriture qui révèle. Ecriture qui apaise. Ecriture qui convie au voyage. Etes-vous prêts au défi de l'écriture ?

Ce beau poème d'Alain Graz est une invitation... amusez-vous à vous surprendre... Alain Graz est né à Voiron. Auteurs de plusieurs recueils, c'est la vie qu'il honore par la poésie, l'écriture, mais aussi avec son groupe, « Les Colporteurs » diffuseurs de poésie, de mots et d'émotion.

DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS

L'ASSOCIATION LOUÏNA THÉRA

Soutenir le développement d'activités au bénéfice de populations rurales ou décentralisées qui ne peuvent bénéficier des avantages offerts en milieu urbain de grande taille par la pratique des arts, le soutien et l'éducation corporelle, l'étude individuelle ou de groupe, liste non exhaustive.

Une enseignante diplômée internationale & université française, ex professeur de danse classique et chorégraphe, dispense des cours dits de « gym douce » selon la méthode Feldenkrais™, de yoga selon l'université libre de Samara, et quelques autres possibilités. Un des intervenants offre des services de géobiologie et de magnétisme. Un atelier de littérature et d'écriture est également proposé, et la possibilité de travailler la prosodie poétique.

Tous les intervenants sont bénévoles, la participation financière sert au fonctionnement de l'association, la formation continue des intervenants et la participation à des salons.

Vendredi 14h30-15h30 Salle des Cèdres. Rens : 06 03 35 52 08 / pirraud.lats@gmail.com / dajurna@gmail.com

LE YOGA DU LAC

Après 7 mois de cours en distanciel (enregistrés chaque semaine par Dominique) les adhérentes du Yoga du Lac ont eu beaucoup de plaisir à reprendre les séances depuis la levée des interdictions. Quelques trop rares séances jusqu'à fin juin qui nous permettent de retrouver souplesse et sérénité.

Espérons que la saison prochaine retrouvera un rythme normal.

LIROLAC

PROMENONS-NOUS DANS CHARAVINES

✓ « PARTIR EN LIVRE » : En lien avec le réseau des bibliothèques du Pays Voironnais et le Centre National du Livre avec pour thème de cette année 2021,..... Mer et Merveilles

Nous vous proposons une croisière en Pastels avec l'illustrateur Alex Godard. Il fera découvrir la technique du pastel sec. Jeudi 8 juillet 10h-12h : jardin de la Mairie ; inscriptions : bib.lepin@paysvoironnais.com. Programme complet sur notre site !

✓ IMAGES EN BALADE : Le Festival de Ciné qui met le nez dehors ! Plaisir des yeux et plaisir des papilles s'associent pour un moment de cinéma original et convivial !

Découvrez des courts métrages à l'occasion de déambulations théâtralisées dans les villages ré-enchantés par la lumière des projecteurs. Une balade en images, c'est 30 mn de marche et 30 mn de projection qui se terminent autour d'une dégustation. Départs à 20h45 et 22h00. Jauge limitée! Réservations dès le 12 juillet au 07.78.34.94.66

➤ Dès 18h, ATELIERS LUDIQUES pour découvrir tous les secrets du cinéma : Jeux optiques, Chronophotographies... <http://imagesenbalade.com/des-barnums-remplis-de-cinema/>

➤ LE CINÉBUS : un ancien bus de la VGD transformé en salle de cinéma éphémère ! <http://imagesenbalade.com/le-cinebus-2/>

Informations : <http://imagesenbalade.com/> ou www.facebook.com/imagesenbalade

Judi 22 juillet à partir de 18h : kiosque derrière l'OT, en partenariat avec les Caves du Val d'Ars et le Sou des écoles. Restauration sur place, dégustations et surprises !

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Apéro Art et Histoire sur le thème : l'eau véritable trésor sur Charavines

➤ Le 21 juillet à 18h30, salle des Réunions

➤ Les 28 juillet et 4 août à 10h30 : Enquête Patrimoine en famille. Départ bibliothèque place de l'Eglise.

Gratuit sur inscription : 04 76 93 16 99 ou www.paysvoironnais.info

Horaires pendant l'été : du 5 juillet au 31 août : lundi : 16h-18h30 / mercredi : 10h-12h, 18h-20h / Samedi : 10h-12h



Brèves DES ASSOCIATIONS

YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES



Le club a obtenu 2 nouveaux labels : celui d'Ecole Française de Canoë-Kayak pour sa dynamique section Kayak, et celui de Sentiers Nautiques pour les cartes d'orientation disponibles au Point Location.

En juin, les sorties thématiques en kayak « Les Mercredis du Lac » ont connu un succès grâce au programme proposé et aux intervenants très qualifiés. Le YCGC poursuit une offre culturelle chaque mercredi de juillet et août cette fois à bord d'un voilier !

2 stages Kayak sont organisés en août pour les 10/16 ans, sans oublier les traditionnels stages de voile proposés chaque semaine de juillet et août pour les 4/16 ans.

Infos sur www.ycgc.org ou
04 76 6 7 47 13 ou contact@ycgc.org.

L'ASSOCIATION BUNGYPUMP ET MARCHE NORDIQUE SANTÉ



Les sorties reprendront en septembre, après le forum du samedi 4 où nous prendrons les inscriptions et nous proposerons des démonstrations. Le BungyPump se pratique avec des bâtons à propulsion qui nous aident à garder notre équilibre en marchant et pendant les exercices proposés au fil de la sortie. Le BungyPump est une variante de la marche nordique pour tous les adultes, dans le respect de chacun et de son rythme. Les sorties se déroulent sur les sentiers des communes près du lac avec l'accompagnement de professionnels.

BIBLIOTHÈQUE

Rappel des horaires d'été (du 5 juillet au 31 août) :

- > Lundi : 16h-18h30
- > Mercredi : 10h-12h et 18h-20h
- > Samedi : 10h-12h

RUGBY DE MASSIEU

En raison de la crise sanitaire les entraînements ont dû être arrêtés à plusieurs reprises. Néanmoins, nous étions heureux de nous retrouver, en respectant les gestes barrières dès que nous avons les autorisations.

Nos coachs bénévoles Frédéric Moreau et Audrey Sanieul en ont profité pour se perfectionner et apporter de nouvelles compétences à l'école de rugby.

Le club recherche des personnes pour renforcer l'équipe (bureau et/ou coachs). Tout le monde est bienvenu, il n'est pas besoin de connaissances particulières, simplement la joie, la bonne humeur et l'envie de faire vivre notre club !

GALET MON BEAU GALET...



En novembre dernier la folie des galets a saisi Charavines.

Le concept consiste à peindre en rajoutant un message si on le veut et le cacher pour donner de la joie. Plusieurs thèmes saisonniers ont été déclinés et tout dernièrement des galets ont été décorés à l'enseigne des commerçants et artisans de la commune. Une belle activité !



BIEN VIVRE ENSEMBLE

*Joint à ce Canal un
rappel de la réglementation en
matière de bruit et d'entretien
des terrains et haies. Un grand
merci pour votre attention.*

AGENDA

- **Le 12 juillet** : Don du Sang, Salle des Cèdres
- **Le 30 juillet** : soirée musicale 'On branche le kiosque', 19h-23h.



- **Du 5 au 7 août** : Festival Brassens, plaine d'accueil.
- **Le 4 septembre** : Forum Intercommunal des Associations, salle des fêtes de Montferat
- **Le 11 septembre** : Fête du vélo organisée par le Département autour du lac.



- **Le 18 septembre** : Banquet Communal, plaine d'accueil.
- **Les 18-19 septembre** : Trail du Lac.
- **Le 25 septembre** : Triathlon.

ÉTAT CIVIL

DECES

Dans le bulletin n° 115 d'avril nous avons omis de mentionner les décès de MM. Patrice MILLIAT et François SGARRA, nous présentons toutes nos excuses à leurs familles et proches.

- **Mai** : Laurette COLLET-BEILLON veuve GARIN - Catherine HORREARD veuve PROVOST

NAISSANCES

- **Avril** : Inès CORADIN
- **Mai** : Titouan THOMAS

CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 12 juillet et 13 septembre, 19h - salle des Réunions